INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CM-AM FRANCE EQUITIES
Part M : FR0012170561
FCP géré par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence CAC 40 TR, sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis**.**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sans contrainte grâce à une gestion active en valeurs du CAC 40, sélective, opportuniste et déterminée au moyen d'une approche fondamentale. La surperformance par rapport à l'indice CAC 40 est donc atteinte par le biais de la sélection de valeurs principalement françaises (stock picking).
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- 60 % minimum sur les marchés des actions des pays de la zone euro
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions des pays hors zone euro
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation.

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

De 0 % à 10 % au risque de change sur des devises hors euro ou à des marchés autres que ceux de la zone euro.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 80 % minimum de l'actif net.

Il peut être investi :
- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire
- jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'investissement à vocation générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'actions ;
- titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions et de taux ;

Ces instruments peuvent entrainer une surexposition globale de 10% maximum de l'actif net.
- dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Durée de placement recommandée : Supérieure à **5** ans
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai

Conditions de souscription et rachat :
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés **chaque jour ouvré à 12**h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, sur les cours de clôture, à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier euronext)

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	**6**	7

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :
Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps
Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé en catégorie « 6 » en raison de son exposition très forte aux actions des pays de la zone euro et en particulier françaises, pouvant entraîner une très forte volatilité et donc de fortes variations de la valeur liquidative qui induisent un profil de risque et de rendement élevé.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

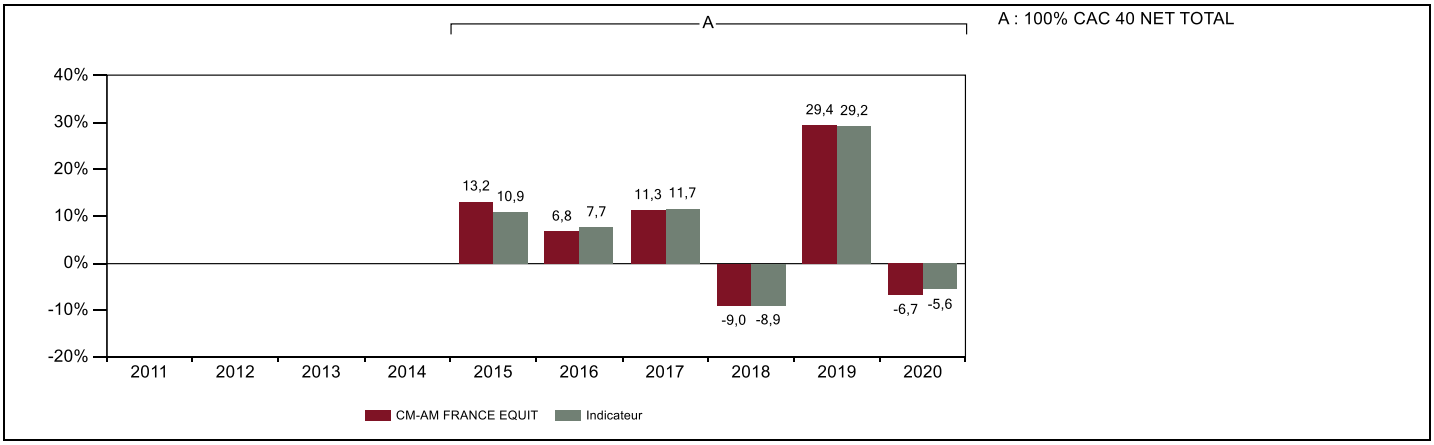
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	**5 %**
FRAIS DE SORTIE	**Néant**
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	**0,60 % TTC**
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	**Néant**

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2020. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.
Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.creditmutuel-am.eu.
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance de l'OPCVM, des éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
La performance sera calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.
Celle de l'indicateur est calculée dividendes réinvestis.
- DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 18/07/2002 **DATE DE CREATION DE LA PART : 10/10/2014**
- DEVISE DE LIBELLE : Euro
- CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Néant.

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : **BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM)**
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
Service Marketing et Communication
4, rue Gaillon – 75002 PARIS

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT.
REGIME FISCAL : L'OPCVM est éligible au PEA.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.
Cet OPCVM est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value.
L'OPCVM n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.
Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.creditmutuel-am.eu ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT – Service Marketing et Communication – 4, rue Gaillon – 75002 Paris.

La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2021.